A madame
de Warnem.
25. Iul. 1680

958.

Madame;

Je pense qu'il arrive de l'interruption à cette
Ses excellentes paires, ~~qui ne devroient pas~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~
Je m'acquitte le plus promptement que ce puis de la
commission que vous avez ~~[illegible]~~ de la bonté de souffrir que ce vous
fisse, ~~pour tirer [illegible] garnie de ce que~~ sur ce qui ~~[illegible]~~ pourra vous
à vous manquer à vous attacher vers les plus grosses cordes, puis que
pour estre de dessus il faut avoir attendu ~~que~~ mad.
que vous en estes pourveue d'ailleurs. Je joins mon mémoire
à cette petite provision, à fin ~~ce~~ qu'il vous plaise de juger
si j'ai ~~bien satisfait~~ parmi aucun besoin avec assez d'exactitude.
ne sera ~~par~~ jamais moindre mad. ~~en tout~~ ce qui ~~[illegible]~~ extraordinaire de vostre
ce de mon peu de capacité, à toutes les fois que ~~vous~~ vous
daignerez me donner sujet de vous témoigner par
mon obéissance à combien j'estime l'honneur d'estre creu.

Elle ~~[illegible]~~ plus grand

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-3, p. 957-958
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/7153